

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ | Ouverture exceptionnelle du service des Affaires générales

La ville organise des ouvertures exceptionnelles de son service des Affaires générales pour les dépôts de passeports et cartes nationales d'identité.

Exceptionnellement, le service des Affaires générales sera ouvert aux dates et horaires suivants sans rendez-vous, UNIQUEMENT POUR LES DÉPÔTS DE DOSSIERS DE PASSEPORTS ET CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ :

- **LES LUNDIS 12, 19 et 26 JUIN**
 - DE 9H A 12H
- **LES MARDIS 13, 20 et 27 JUIN**
 - DE 17h A 19H

FONCTIONNEMENT DE CETTE OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

- Seuls les dossiers complets seront pris en charge ([consultez ici la liste des pièces à fournir](#)) et de préférence avec une pré-demande Internet réalisée sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>).
- Les demandes de renouvellement, cartes d'identité qui n'ont pas eu les « 5 ans de plus » ne seront pas prises en charge (les cartes délivrées après le 1^{er} janvier 2004 ont vu leur validité prolongée de 5 ans sans démarches).
- Les demandes de renouvellement pour changement d'adresse ne seront pas prises en charge.
- 25 dossiers maximum seront traités par ouverture exceptionnelle.

Liens utiles

[Renseignements sur les passeports et cartes nationales d'identité](#)